

<https://www.pressegauche.org/Ajout-de-places-dans-les-services-de-garde-Pas-de-nouvelles-places-sans>



Ajout de places dans les services de garde - Pas de nouvelles places sans personnel qualifié (FSSS-CSN)



- Communiqués -
Date de mise en ligne : lundi 5 octobre 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 5 oct. 2020 - La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) invite le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, à agir dès maintenant pour améliorer les conditions des travailleuses des CPE et des responsables de service de garde (RSG) en milieu familial et assurer ainsi le succès de la création de nouvelles places dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

« Ajouter des places dans le réseau dans le réseau des services de garde à contribution réduite est la chose à faire. C'est une bonne nouvelle pour les familles et l'on s'en réjouit. Mais le faire en continuant de fermer les yeux sur le manque criant de personnel, ce serait mettre à risque toute l'opération. Pour répondre aux besoins des familles, on invite le ministre Lacombe à s'asseoir avec nous d'urgence pour trouver des solutions afin d'attirer et de retenir les travailleuses dans le secteur », lance Lucie Longchamps, vice-présidente de la FSSS-CSN.

La pièce manquante : les travailleuses qualifiées

Dans l'annonce faite par le ministre Lacombe, la FSSS-CSN note l'absence de solutions pour agir face au manque de personnel. Les CPE et le milieu familial régi et subventionné ne parviennent plus à attirer et à retenir le personnel en raison de conditions de travail et de salaires insuffisantes. Lors de sa conférence de presse, le ministre a reconnu l'enjeu de la pénurie dans le secteur. La FSSS-CSN espère que des gestes concrets seront posés pour améliorer la situation.

« Le ministre reconnaît le problème de pénurie de personnel, mais ne propose rien pour les régler. Lors de sondages concernant l'attrait de la profession d'éducatrice en CPE, les répondantes ont mentionné que la dégradation des conditions de travail, et principalement des conditions salariales, les incite à déserter la profession. Il y a de plus en plus d'exigences pour assurer la qualité des services, mais pas de reconnaissance concrète. Pour le bien des enfants, on ne peut pas combler le manque de personnel à long terme en baissant le niveau de formation, mais plutôt en améliorant les conditions de travail et les salaires. Elle est là, la solution ! », explique Louise Labrie, représentante des CPE à la FSSS-CSN.

Il faudrait aussi éviter que la croissance du nombre de places en CPE soit annulée par une érosion des places en milieu familial régi et subventionné. « Ce qui est clair, c'est qu'on ne va pas dans la bonne direction pour la garde éducative en milieu familial. On sort à peine d'une négociation très difficile où le ministère a tout fait pour ne pas reconnaître notre apport essentiel au réseau en plus de fermer les yeux sur le temps réel de travail que nous effectuons chaque jour ! Si on veut réussir à créer des places, il va falloir que le gouvernement parvienne à convaincre les RSG de rester dans la profession. Elles sont nombreuses à avoir fermé les portes de leur service de garde en raison du mépris gouvernemental à leur endroit. Le temps presse pour changer de cap ! », de conclure Karine Morisseau, représentante des RSG à la FSSS-CSN.